

Daniel Goldberg
Député de Seine-Saint-Denis

Communication presse

Après l'incident hier à la gare de triage

Il faut réduire le transit des produits dangereux par les voies ferrées du département

Une fuite de gaz mercaptan est survenue hier soir à la gare de triage de Drancy-Le Bourget. Si cet incident s'est révélé heureusement sans conséquence sur la santé et la sécurité des riverains, tel aurait pu ne pas être le cas si la fuite avait concerné un composé chimique plus nocif tel le chlore.

Ce risque a été mis en évidence dans l'étude de la DRIEE (Direction interdépartementale de l'environnement et de l'énergie), parue en mai 2011, avec l'impératif de devoir établir un périmètre de sécurité impactant des dizaines de milliers d'habitants et des établissements sensibles dont des dizaines d'écoles et plusieurs hôpitaux.

Soucieux non seulement du danger représenté par les produits dangereux stationnés à la gare de triage de Drancy - Le Bourget, mais aussi de leur transit par les voies ferrées à proximité de zones très peuplées dont Aulnay-sous-Bois, j'avais alerté le **Ministre délégué aux transports pour lui demander, par une question écrite publiée hier 5 mars au Journal Officiel, de réduire significativement le trafic de transit** (80% des volumes).

Si le risque zéro est impossible et que ces composés chimiques peuvent être nécessaires à nos industries, l'incident d'hier montre la **nécessité de limiter le transit de produits dangereux dans les zones très urbanisées au strict nécessaire**.

Annexe : Question écrite n°20555 publiée au Journal officiel le 5 mars 2013

Pour tout contact:

dgoldberg@assemblee-nationale.fr
01 40 63 92 61

14 ^{ème} législature		
Question N° : 20555	de M. Daniel Goldberg (Socialiste, républicain et citoyen - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports, mer et pêche
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > transport de marchandises	Analyse > matières dangereuses. circulation en zone urbaine. Seine-Saint-Denis
Question publiée au JO le : 05/03/2013		
Texte de la question M. Daniel Goldberg alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les convois de produits dangereux transitant par la gare de triage du Bourget et les lignes proches, qui traversant notamment la gare d'Aulnay-sous-Bois et d'autres zones d'urbanisation très dense. Des conséquences lourdes en cas d'accident ont été mises en évidence par un rapport de mai 2011 de la direction interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE). Plus de 20 000 wagons de produits dangereux, dont des convois de chlore ou de déchets nucléaires, circuleraient ou stationneraient chaque année à cette gare de triage, alors même que 80 % des convois seraient en transit pour d'autres régions. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour réduire significativement le transit de ces convois par la gare du Bourget et les voies environnantes.		
Texte de la réponse		